



REPUBLIQUE D'HAÏTI
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

Port-au-Prince, le 21 mars 2025

En répondant, mentionnez:

Référence :

Dossier No : **DG/UCRP-038**

NOTE D'INFORMATION

De : la Direction Générale

A : l'ensemble du personnel

Objet : Cessation temporaire des opérations

- 1.- La Direction Générale** informe l'ensemble du personnel que les services de la DGI à l'échelle nationale qui ont cessé d'être opérationnels le 18 mars dernier, hormis la DGC, la DDI du Nord, les CDI de Pétion-Ville et d'Aquin, seront rétablis aussitôt que les problèmes techniques relevés au niveau du système informatique auront été résolus.
- 2.-** Elle saisit cette opportunité pour rassurer les agents affectés au Bureau central, sis au #62 Avenue Christophe qu'ils y seront, à leur poste de travail habituel, pour desservir la population comme à l'accoutumée, une fois passée cette dure épreuve.
- 3.- La Direction Générale** profite de l'occasion pour remercier l'ensemble du personnel de la résilience dont il a fait preuve en ces moments difficiles de la vie nationale.

La Direction Générale

